

Histoire

L'âge des révolutions (années 1770-1804) - France, États-Unis, Saint-Domingue ; Irlande, Pays-Bas autrichiens et Provinces-Unies

Aux lendemains de la guerre de Sept ans, les idées des Lumières, la faveur croissante du concept de nation, ainsi que le rayonnement du modèle parlementaire britannique se conjuguent pour faire entrer l'Europe et l'Amérique du Nord dans une période de débats et de bouleversements politiques. C'est le concept même de *révolution*, envisagé dans une approche dynamique d'histoire connectée, qui est au cœur de cette question au programme de l'agrégation interne d'histoire-géographie et que devront interroger les candidates et candidats.

Sans qu'il soit nécessaire de privilégier une date plutôt qu'une autre, les années 1770 voient ainsi l'entrée dans une ère de révolutions de part et d'autre de l'Atlantique. Parmi celles-ci, les révolutions américaine, française et haïtienne apparaissent comme particulièrement centrales. Les évolutions de l'historiographie ne permettent plus en effet de reléguer cette dernière au simple rôle de périphérie de la Révolution française, mais exigent au contraire d'en saisir tant la singularité que les questions universelles qu'elle soulève. Ces trois révolutions et les espaces qu'elles concernent au premier chef - le territoire des États-Unis, la France et son empire colonial avec une insistance particulière sur Saint-Domingue - constituent donc le cœur de la question au programme. Y sont également inclus des espaces qui connaissent leurs propres phénomènes révolutionnaires, qui interagissent avec les autres révolutions en cours, les discutent, s'y opposent, ou encore suscitent des mobilités d'individus en quête de révolution, ou qui, au contraire, les fuient. Ces espaces sont l'Irlande, les Pays-Bas autrichiens, les Provinces-Unies et leurs États-successeurs, ainsi que les colonies antillaises néerlandaises. En revanche, l'Italie, la Suisse, les mondes germaniques et hispaniques sont exclus, sauf en ce qui concerne les relations de la colonie française de Saint-Domingue avec la partie espagnole de l'île. Enfin, la Grande-Bretagne ne sera pas considérée en tant que telle ; mais il conviendra de prendre en compte son rôle en toile de fond, comme modèle politique puis parfois comme repoussoir, ainsi que comme tutelle coloniale d'espaces inclus dans l'étude.

Les évolutions historiographiques de ces dernières décennies ont conduit à replacer les différentes révolutions de cette période charnière dans une optique transnationale, voire connectée. L'idée d'une "révolution atlantique" suscite débats et renouvellements, depuis Jacques Godechot et Robert Palmer qui, en 1955, soulignaient la circulation des idées des Lumières de part et d'autre de l'Atlantique, et avançaient l'hypothèse d'une matrice commune aux révolutions américaine et française. Ce décloisonnement du regard conduit à être attentif aux circulations d'idées (depuis les idées des Lumières et celles liées au "modèle" de la révolution anglaise, jusqu'aux idées contemporaines des bouleversements révolutionnaires), mais aussi aux circulations d'hommes et de pratiques. L'histoire globale ou connectée qui s'est développée depuis quelques décennies invite à dépasser la focalisation sur l'exceptionnalité française, en la replaçant dans un contexte plus global. Il ne s'agit en aucun cas de retomber dans une logique diffusionniste, où des centres (France, États-Unis) impulseraient des vagues révolutionnaires que d'autres espaces se contenteraient de réceptionner. L'enjeu n'est pas seulement d'évaluer les similitudes ou les différences entre les révolutions évoquées, mais également d'en saisir les connexions, la manière dont elles interagissent, s'influencent, s'imitent ou cherchent à se différencier, que ce soit par la circulation de patriotes révolutionnaires (hommes comme femmes), d'ouvrages, de correspondances, d'objets, et par leur réception par différents groupes sociaux. Ces circulations, à la fois symboliques et concrètes, permettent de repenser le phénomène révolutionnaire, à la fois à l'échelle globale et dans chacun des espaces concernés.

Envisager l'âge des révolutions dans une optique transnationale et connectée ne doit évidemment pas conduire à minimiser le contexte spécifique à chaque espace étudié. Est en conséquence attendue une maîtrise de la chronologie et des dynamiques propres à chacune des révolutions concernées par le programme (en privilégiant toutefois les trois révolutions états-unienne, française et haïtienne).

Les axes suivants seront à privilégier :

- La circulation des idées et les débats qu'elles suscitent, constituent un premier champ d'investigation. De part et d'autre de l'Atlantique, et de manière souvent entrecroisée, certaines grandes idées émergent et sont développées par les révolutionnaires, notamment la question de l'autorité politique et de sa légitimité, de la souveraineté nationale, de l'égalité en droits, de la liberté, du droit naturel, de la nation et de la citoyenneté. Certaines de ces idées font alors particulièrement débat, comme les questions religieuses, celles relatives à la violence et au degré de radicalité nécessaire, la participation politique (le vote notamment). Dans une optique d'histoire matérielle, on pourra être également attentif à l'objet qui sert de support à la circulation de ces idées (livres, lettres, chansons, répertoire théâtral, etc.).

- Corollaire du précédent, la circulation des personnes constitue un axe important de la question au programme. Si certaines figures d'intellectuels cosmopolites sont bien connues, la circulation et la participation aux processus révolutionnaires des élites administratives, mais aussi d'inconnus (y compris des femmes) sont à creuser : quelles expériences font ces protagonistes au sein d'une société révolutionnée ? Et quel impact ont-elles sur leurs perceptions et leurs actes, une fois rentrés dans leur pays d'origine ?

- Le programme intègre en outre la question de la traite et de l'esclavage. Par essence, celle-ci s'inscrit dans un vaste espace atlantique. Quant aux débats et controverses qui entourent cette question, ils se déroulent eux aussi dans un cadre international. Cette question a été renouvelée récemment, d'abord dans la saisie quantitative des phénomènes de traite et de travail servile. Le débat historiographique s'est aussi concentré sur la grille d'analyse nécessaire pour comprendre l'exploitation du travail des captifs africains et de leurs descendants, celle du préjugé de couleur ou à l'inverse de la racialisation (travaux de Frédéric Régent, Cécile Vidal, Karine Rance et Éric Saunier).

- Les laissés-pour-compte de la dynamique révolutionnaire constituent un autre champ d'investigation majeur de l'historiographie récente, de part et d'autre de l'Atlantique, qu'il conviendra d'explorer. Le phénomène révolutionnaire n'est pas sans (re)produire des exclusions : les femmes, les noirs, les franges les plus populaires (pauvres/indigents), mais aussi les autochtones amérindiens, constituent pour une bonne part des laissés-pour-compte des bouleversements de l'ère des révolutions. Cependant, il faut envisager dans quelle mesure, pour reprendre des grilles d'analyse proposées par les *Subaltern Studies*, ces catégories de populations invisibilisées font preuve d'agentivité et participent au phénomène révolutionnaire, se politisent, résistent et luttent pour leurs droits.

- Un espace à ne pas oublier est celui de la mer elle-même. Le rôle des mers et océans comme lien entre les pays concernés, comme vecteur d'individus, d'idées et de marchandises, a suscité un intérêt croissant et se trouve pleinement inclus dans la question au programme. Si l'océan Atlantique rassemble, il peut aussi séparer, à l'occasion des guerres fréquentes durant la période. Les nombreux conflits durant l'empan chronologique retenu sont une autre toile de fond à prendre en compte.

L'année 1804 ne constitue pas la borne finale des phénomènes révolutionnaires atlantiques ; néanmoins, elle en marque une étape importante, en partie un aboutissement, voire un essoufflement. L'année est marquée par l'indépendance de Saint-Domingue sous le nom d'Haïti, et le couronnement de Napoléon Bonaparte

comme empereur. Par ailleurs, un cycle se clôt aussi en Irlande, par exemple, avec l'échec de la révolte de Robert Emmet l'année précédente.

La diversité des thématiques abordées constitue autant de perspectives qui permettent d'articuler étroitement les renouvellements scientifiques de la question avec une réflexion pédagogique et didactique.

Au collège, en cycle 3, la classe de quatrième a pour premier thème de l'année "Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions." Ce thème, pour reprendre les termes de la fiche d'accompagnement de programme, "instaure un lien entre l'ouverture de l'Europe sur le monde et les transformations qu'elle connaît au XVIII^e siècle". Il est important de noter que la classe de quatrième étudie la seule Révolution française mais le programme "incite cependant à la replacer dans le cadre de mutations politiques de grande ampleur incluant notamment la révolution américaine". Ainsi, les trois parties du thème permettent de s'intéresser à la traite atlantique, aux Lumières, par "les modes de diffusion des nouvelles idées", à "la façon dont différents groupes sociaux s'en emparent". La Révolution française n'est pas étudiée *in extenso* mais il est demandé d'en "[caractériser] les apports (...) dans l'ordre politique aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais en Europe dans le contexte des guerres républicaines (et impériales)". Le cadre international est explicite : "on peut à cette occasion replacer les singularités de la Révolution française dans le cadre des révolutions atlantiques".

En quatrième, le thème contribue au Parcours citoyen et au Parcours d'éducation artistique et culturelle.

Au lycée, en classe de seconde le thème 4 "Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles" propose des points qui concourent à travailler des éléments de la question de programme. Dans le chapitre 2 "Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres" trois des PPO, points de passage et d'ouverture, intéressent la contextualisation de "l'âge des révolutions" : "Riches et pauvres à Paris", "Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple)", "Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite".

En classe de première générale, le thème 1 "L'Europe face aux révolutions" consacre le premier chapitre à "la Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation". Il invite à travailler sur un événement fondateur (la Révolution française) et sur la tentative de Napoléon Bonaparte de clore ce moment de l'histoire avec le Consulat et l'Empire. Ce chapitre est également à comprendre comme un aboutissement des mouvements sociaux, politiques, culturels des XVII^e et XVIII^e siècles (dernier thème de l'année de Seconde) et le début d'une réflexion sur la construction d'un ordre politique stable autour d'un concept auquel il faut donner corps, celui de nation. Enfin, il permet de mettre en perspective la centralité de la Révolution comme événement qui bouleverse la France mais aussi l'Europe. Deux des trois PPO sont en lien avec la nouvelle question : "Madame Roland, une femme en révolution", "Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI".

En classe de première technologique, le thème 1 est consacré à "L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)", titre également de la question obligatoire. Un des deux sujets d'étude s'intéresse au "10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire". Le thème a "pour vocation de mettre en avant l'importance de la rupture causée par la Révolution française", "l'approche se focalise plus rapidement [qu'en première générale] sur la portée européenne de l'événement révolutionnaire".